



## Communiqué de presse

Amiens, le 7 mai 2018

### Commission permanente du 7 mai 2018 Principales décisions

Chaque mois, le Conseil départemental délibère sur un certain nombre de sujets.

#### **- Retour à l'emploi des allocataires du RSA**

Le Conseil départemental accompagne les allocataires du RSA dans leur retour à l'emploi. Ainsi, plusieurs associations interviennent grâce à des subventions du Département (49 174 € + 31 920 €) pour les accompagner dans leurs démarches administratives, les accompagner et les équiper en outils informatiques. En 2017, quelque 600 allocataires ont bénéficié de ces actions.

#### **- Le Département, c'est l'aide à 588 clubs sportifs amateurs**

Le Département accorde une aide annuelle au fonctionnement des associations sportives affiliées à une fédération sportive. Le dossier de subvention a été simplifié pour les petites structures comptant moins de 100 licenciés, soit 63 % des associations.

Les associations au rayonnement départemental ou dépassant les 500 licenciés bénéficient d'un bonus.

Au total, 588 clubs sont soutenus par le Département en 2018 à hauteur de 680 000 €.

#### **- Gestion des sites naturels**

Le Département a confié par délégation au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie la gestion de nombreux sites remarquables (espaces naturels sensibles), hors ceux situés sur le littoral gérés par le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard.

En 2018, le Département soutient à hauteur de 138 000 € le Conservatoire pour les études et travaux programmés sur 37 sites remarquables, communaux ou départementaux, soit environ 30 % du coût total des travaux et études, financés également par l'Agence de l'eau, le FEDER et la Région.

Cette subvention d'investissement s'ajoute à la subvention de fonctionnement votée le 5 mars qui s'élève à 200 000 € (gestion, restauration, entretien, suivi scientifique et valorisation des espaces naturels sensibles, préservation des espèces et milieux).

## **- L'innovation dans l'agriculture, l'une des priorités du Département**

Dans le cadre de ses compétences et pour soutenir toutes les formes d'agriculture dans la Somme, le Département subventionne les exploitations agricoles dans leurs projets de diversification et développement. En outre, il soutient l'association des Salariés agricoles et l'association des Jeunes agriculteurs de la Somme.

En parallèle, le Département a ouvert jusqu'au 31 juillet 2018 la 2ème édition de l'appel à projets Som' Innov' Agri pour soutenir les agriculteurs qui se lancent dans des projets innovants. 5 agriculteurs avaient été accompagnés en 2017.

*- Développement d'un atelier de production de fraises hors sol et de tomates par l'EARL Des prés salées à Noyelles-sur-Mer.  
Subvention de 10 000 €*

L'exploitation familiale de M. et Mme Depourcq s'étend sur une surface de 220 ha dont 70 ha de surface en céréales olé-protéagineux hors maïs et 78 ha de cultures industrielles (betteraves sucrières, pommes de terres, légumes de plein champ, lin...).

2 ha sont consacrés aux cultures spécialisées en maraîchage avec la production de fraises de pleine terre et 17 ares de maraîchage sous serre avec une production de fraises hors sol.

L'exploitation propose de la vente directe à la ferme avec la libre cueillette des fraises hors sol mais également des produits du terroir.

Le projet consiste à développer l'atelier de production de fraises hors sol et tomates avec une nouvelle serre de 1 728 m<sup>2</sup> pour répondre à l'augmentation de la demande.

*- Diversification agricole – création d'une chambre froide par le GAEC du Bois Roland à Laleu  
Subvention de 1 561 €*

Le GAEC du Bois Roland à Laleu a été créé en 2013. La surface agricole utile est de 400 hectares. La structure possède un large cheptel et vend en direct de la viande bovine sous vide aux particuliers et approvisionne la restauration collective dont les collègues.

Le projet du GAEC vise deux objectifs : répondre à la demande croissante et pérenniser l'activité de vente directe par une diversification de l'offre (viande ovine et porcine) et limiter les coûts en internalisant le stockage et la livraison. Le GAEC souhaite investir dans une chambre froide et s'équiper d'un véhicule frigorifique.

*- Création d'un atelier de transformation laitière par le GAEC des Lilas à Querrieu  
Subvention de 10 000 €*

Le GAEC des Lilas est une exploitation familiale créée en 2005. L'exploitation compte un cheptel de 40 vaches laitières et une surface agricole utile de 106 hectares. Le projet consiste en la création d'un atelier de transformation pour valoriser la production laitière avec des yaourts nature et sur coulis de fruits, des crèmes desserts et du fromage blanc. Les produits laitiers seront commercialisés par un point de vente à la ferme, l'installation d'un distributeur automatique, la plateforme en ligne Somme Produits Locaux et quelques marchés.

*- Installation d'un distributeur automatique par M. Vindevogel à Le Quesnel  
Subvention de 6 125 €*

En mars 2017, le jeune agriculteur Willy Vindevogel s'est installé en agriculture biologique à Le Quesnel. La surface agricole utile est de 6,5 hectares dont 5,5 appartiennent à l'association Terre de liens. 90 % de la production est vendue en AMAP et 10 % à des grossistes. M. Vindevogel souhaite installer un distributeur automatique sur son exploitation en face du chemin

départemental pour diversifier ses moyens de commercialisation.

*- Création d'un verger de pommes à couteaux en agriculture biologique par l'EARL Montaigne les Bosquets à Chaussoy-Epagny  
Subvention de 10 000€*

L'exploitation agricole se compose de 271 hectares spécialisés en grande culture. Le projet consiste en la création d'un verger de pommes à couteaux en agriculture biologique (dix variétés différentes) : 3 700 pommiers sur 2,21 hectares. La commercialisation des pommes commencera en septembre 2022 sous forme de libre cueillette à la ferme avec création d'un point de vente à la ferme. L'EARL souhaite également rejoindre la plateforme Somme Produits Locaux afin de proposer ses fruits à la restauration collective. Le projet pourrait se compléter par la production de compote à moyen terme.

*- Soutien à l'association des Salariés agricoles de la Somme.*

Subvention de 5 000 € pour le programme d'actions 2018 (journées techniques gratuites, réunions d'information, visites d'entreprises, voyages d'étude, bulletins d'informations...).

*- Soutien à l'association des Jeunes agriculteurs de la Somme.*

Subvention de 22 000 € pour le programme d'actions 2018 (promotion du métier d'agriculteur, information et communication, accompagnement des jeunes installés, tutoriels, rendez-vous thématiques, agri-rallye pédestre...).

L'ensemble des délibérations du Conseil départemental et de sa commission permanente sont consultables en ligne sur <http://www.somme.fr/deliberations/deliberations-arretes>

Contact :

Florian Vanbremeersch  
Relations presse  
Conseil départemental de la Somme  
03 22 71 83 64 / 06 46 51 54 37  
[f.vanbremeersch@somme.fr](mailto:f.vanbremeersch@somme.fr)